

Urbanisme

Pluvial : les solutions de Jean-Marc Froment

Les nouvelles inondations qui ont touché le carrefour du Rayon de soleil le week-end du 20 novembre font réagir une nouvelle fois Jean-Marc Froment.

Pour le représentant du Modem, ce nouvel incident (le parking à proximité avait été inondé il y a un mois) le conforte dans sa conviction : « *Le réseau pluvial est défaillant. Et voir les pompiers pomper l'eau de mer n'est pas la solution la mieux adaptée* ».

Il en profite pour répondre au maire, Jean-Sébastien Vialatte qui, dans nos colonnes (12-11-10), lui avait reproché « *de mettre en cause la compétence des services et des élus* ». Il nuance : « *En aucun cas je n'ai mis en cause la qualité du personnel technique de la ville qui a bien exécuté sa tâche dans le cadre des directives qui ont été données par M. le maire et ses adjoints. Ce sont les élus qui sont les décideurs en matière d'urbanisme* ».

M. Froment a alors établi plusieurs pistes de réflexion pour le réseau pluvial de Six-Fours, qu'il a soumis aux

« décideurs » : « *un réseau de collecte, qui consiste à doubler les canalisations pluviales traditionnelles par des caniveaux ouverts le long des voiries* » ; « *adapter les pentes : générer des vagues successives à l'aide de clapets de chasse à bascule pour curer les limons, feuilles et autres détritiques* » ; ou encore « *limiter les pics pour rendre le débit compatible avec la capacité du réseau* ».

Joseph Mulé
« prend acte »

Il rappelle au passage que « *la mise en place de dispositifs de mesure de débits est indispensable et que la recherche de la capacité réelle d'un réseau est très vivement recommandée en vue pour déterminer les possibilités de développement urbain* ».

Aussi, il souhaiterait « *débattre sereinement* » de ce problème avec le maire et son adjoint à l'urbanisme, Joseph Mulé. Ce dernier, après réception des pistes de réflexion, a déclaré : « *J'en ai pris acte* ».

JÉRÔME POILLOT
jpoillot@nicematin.fr